

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TOP PICKING

Société de gestion : PATRIVAL SA
OPCVM de Droit Français
Code ISIN : FR0007050679

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif : TOP PICKING est un FCP nourricier investi en permanence au minimum à 85% et au maximum 100% d'actions « SI » (FR0013345386) du fonds maître, le compartiment « LLM ACTIONS FRANCE » de la SICAV « LLM », et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion de TOP PICKING est identique à celui de son fonds maître, à savoir atteindre une performance supérieure à celle du marché des actions françaises sur 5 ans en investissant sur toutes tailles de capitalisation. Il convient toutefois de noter que la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître en raison notamment de ses propres frais.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est le même que celui de son maître : *Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du compartiment LLM ACTIONS FRANCE. Toute comparaison à un éventuel indicateur de référence ne pourrait qu'induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. L'indice CAC 40 représentatif des 40 valeurs choisies parmi les plus fortes capitalisations cotées à Paris n'est donc qu'un indicateur de performance à posteriori. Il est calculé dividendes nets réinvestis.*

Classification : Actions françaises.

Stratégies utilisées : LLM ACTIONS FRANCE est investi au minimum à 75% en actions françaises ou de l'Union Européenne éligibles au PLAN d'EPARGNE EN ACTIONS. LLM ACTIONS France pourra également investir en ADP et en certificats d'investissement.

L'équipe de gestion oriente son univers d'investissement principalement sur les actions françaises sans contrainte de taille de capitalisation boursière ni de secteur d'activité. Les gérants sont, selon leur analyse, en recherche permanente d'opportunités d'investissement offrant une espérance de performance attractive à moyen/long-terme pour les actionnaires. La détection de ces opportunités d'investissement repose sur un travail rigoureux de sélection de titres par une analyse fondamentale approfondie de chacun des dossiers à l'étude. Cette analyse des fondamentaux est complétée par la participation des gérants à un certain nombre d'évènements qui leur permettent de rencontrer les dirigeants et d'affiner leurs convictions (visites de sites, réunions d'analystes financiers, assemblées générales, etc...). Les gérants s'attachent ainsi à sélectionner les actions qui leurs semblent sous-évaluées au regard des perspectives offertes par la société dans une approche « Stock Picking ». Des ratios d'analyse financière couplés à une réflexion multicritère sont utilisés à cette fin. Les gérants se veulent néanmoins opportunistes au gré des évolutions de marché. Ils se montrent ainsi « contrariants » lorsque le marché sanctionne ou encense exagérément une société et prennent les décisions d'investissement ou de désinvestissement qui s'imposent à leurs yeux dans l'intérêt exclusif des actionnaires.

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 25% maximum en titres de créances et instruments du marché monétaire.

Le compartiment peut investir dans des obligations convertibles, des bons de souscription. La sélection des obligations convertibles simples s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPCVM français et/ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE ou de FIA français ouverts à une clientèle non professionnelle.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 60% à 100% en actions françaises, sans contrainte de secteur ni de taille de capitalisation, y compris sur des capitalisations inférieures à 500 millions d'euros.
- De 0% à 25% maximum en instruments du marché monétaire et titres de créance : obligations d'état, obligations du secteur public et privé, libellés en euro, de toutes notations, y compris des instruments de taux spéculatifs ou non notés ;
- De 0% à 25% en obligations convertibles
- De 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro ou à des marchés autres que le marché français

Aucun effet de levier n'est prévu dans la gestion.

Le compartiment peut être investi en :

- Actions
- Titres de créance et instruments du marché monétaire,
- De 0% à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et FIA de droit français, répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers utilisés à titre de couverture du risque d'action.

La gestion du fonds nourricier TOP PICKING et du fonds maître LLM ACTIONS FRANCE n'intègrent pas de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, ni des critères d'investissements durables au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indicateur de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Caractéristiques essentielles :

Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 5 ans.

Les souscriptions et rachats ne peuvent porter que sur un nombre entier de parts. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié français) avant 10 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

La valeur liquidative du fonds est calculée et publiée le deuxième jour ouvré (J+2) suivant la date de valeur liquidative, les règlements afférents interviennent en J+2. Le fonds maître a mis en place un mécanisme de plafonnement des rachats dont les modalités sont reprises dans le prospectus du fonds Top Picking.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le niveau de risque de ce fonds (niveau 5 de l'indicateur) reflète principalement l'exposition aux marchés actions sur lesquels il est investi.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La valeur liquidative du FCP est susceptible de connaître des variations élevées du fait de la composition du portefeuille ou des choix de gestion effectués. Elle peut en effet fluctuer en fonction de différents facteurs liés aux changements propres aux actions détenues en portefeuille, aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, des chiffres macro-économiques ou de la législation juridique et fiscale. L'ensemble des risques auxquels le FCP peut être exposé sont mentionnés dans le prospectus du fonds.

Risques importants non pris en compte dans le calcul du SRR1 : Néant
 Les modalités de souscription et de rachat du fonds maître sont disponibles dans le prospectus du fonds maître LLM ACTIONS FRANCE.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR DU FONDS MAITRE :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres « spéculatifs » ayant une notation inférieure à Investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

Risque de liquidité : L'OPCVM investit dans des actifs qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité et en particulier dans des actions de petites et moyennes capitalisations. Ce type d'investissement peut impacter la valorisation de l'OPCVM et les conditions de prix auxquelles l'OPCVM peut être amené à liquider des positions notamment en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée (non acquis à l'OPCVM)	2% maximum
Frais de sortie (non acquis à l'OPCVM)	1% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,99%*
Commission de performance	10% TTC de la surperformance du FCP au-delà du seuil de 10% Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice clos : 1,79%*

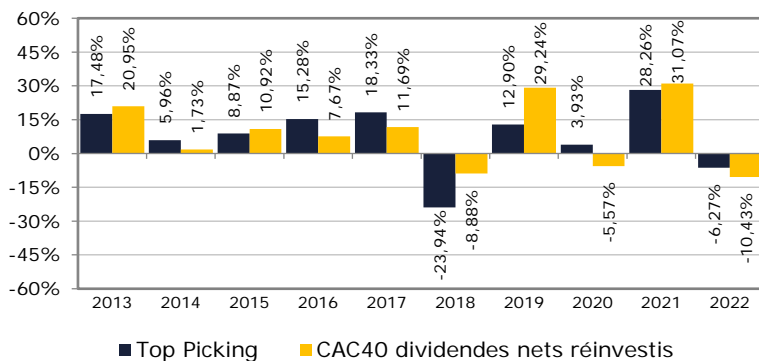
* L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » et « commission de performance » se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Une commission de performance sera payée à la Société de Gestion dès lors que la performance du fonds est supérieure à celle de l'indice de référence, dans les conditions définies dans le prospectus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.patriveal.fr

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES

Performances passées de l'OPCVM Top Picking



Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM. Indicateur de comparaison: CAC 40 (dividendes nets réinvestis).

Année de création de l'OPCVM : 2000

Le FCP a été transformé en OPCVM nourricier le 12/10/2018

Devise : Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Information : de plus amples informations sur le fonds tels que prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur le site de Patriveal (www.patriveal.fr) ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de la Société Patriveal – Parc des Trois Chênes - 29bis avenue de la marne 59290 Wasquehal.

Les documents d'informations relatifs à l'OPCVM maître LLM ACTIONS FRANCE, de droit français, agréé par l'AMF, sont disponibles auprès de : **LLM & ASSOCIES – Villa Offices – 913 Avenue du général de Gaulle – 59910 – BONDUES** - Tél : +33 3 74 09 54 51

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est hebdomadaire, calculée sur la base des cours de clôture du dernier jour ouvré de la semaine. Elle est mise à jour sur le site internet www.patriveal.fr

Fiscalité : la législation du pays d'origine du fonds, la France n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values éventuelles liées à la détention de part peuvent être soumis à taxation. Ce fonds est éligible au PEA et aux contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Responsabilité : la responsabilité de Patriveal ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Politique de rémunération actualisée : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de PATRIVAL www.patriveal.fr dans la rubrique Informations réglementaires. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société PATRIVAL est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP90028 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juin 2023.